

*Questions orales*

● (1430)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je n'ai malheureusement pas de réponse bien circonstanciée à donner. La source où le député a puisé son information a sans doute fait l'objet d'une fuite ou c'est un document dont je n'ai pas eu connaissance. Je veux bien prendre note de la question à l'intention du ministre de l'énergie, mais le député me semble insinuer que le gouvernement ne devrait pas encourager un projet qui n'est pas rentable. Pourtant, lui et ses collègues ne cessent de proposer des projets qui créeraient de l'emploi dans les régions qui ont besoin d'être soutenues. Tel est peut-être l'objectif du projet en question.

**M. Rose:** Nous accueillons tous les projets créateurs d'emplois partout au Canada. Nous étions en faveur de la construction du gazoduc dans les provinces de l'Est. Mais nous tenons à ce que les perspectives d'emploi soient réelles et les postes ainsi créés, de longue durée. Nous ne voulons plus de ces mégamenaces que le premier ministre envisage.

LA PROPOSITION PORTANT L'OCTROI DE FONDS  
SUPPLÉMENTAIRES

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Madame le Président, nous avons entendu hier le ministre d'État chargé des Mines dire que ce projet constituait un important progrès technologique pour le Canada et les Canadiens. En réalité, il s'agit d'une proposition vouée à l'échec, et ce fait a d'ailleurs été reconnu par les fonctionnaires du ministère. C'est ce qu'on pourrait appeler «L'Arnaque».

Ma question supplémentaire concerne «L'Arnaque 2». Le ministre a déclaré à la Chambre que le cabinet étudiait la possibilité de verser encore \$750,000 au consortium que dirige M. Gillespie. Une proposition a été soumise au cabinet, et je suis surpris que le premier ministre n'en ait pas eu connaissance. Comment le premier ministre peut-il affirmer qu'il n'y a pas trafic d'influence quand le gouvernement du Canada songe à renflouer de nouveau la caisse de ce groupe qui exige que ce projet rapporte 21.4 p. 100 alors que les fonctionnaires du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont eux-mêmes dit qu'il ne serait absolument pas rentable?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, à ma connaissance, il y a très peu d'entreprises qui s'engageraient dans un projet voué à un échec certain. C'est donc sans doute parce que le groupe en question a fait une proposition que le gouvernement fédéral, en la personne de ses spécialistes, et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ont estimé bon de financer, pour son intérêt sur le plan de la technologie, que ces derniers ont décidé de se lancer dans cette voie.

Encore une fois, l'argument que j'invoquais ne visait pas à défendre les méga-projets, comme semble le penser le député, mais à insister sur le fait qu'il s'agissait d'un projet qu'on proposait de mettre sur pied dans une région du pays où le chômage est élevé et où les habitants seraient heureux de pouvoir bénéficier des progrès technologiques et d'investissements importants. C'est là le rôle que devraient jouer les députés de

la Nouvelle-Écosse, du moins ceux de ce côté-ci de la Chambre, afin de s'assurer que leur province ne soit pas laissée pour compte. Voilà pourquoi le gouvernement a étudié sérieusement ce projet.

**Des voix:** Bravo!

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE RÉCLAMER LA  
DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Madame le Président, les réponses que le premier ministre a données à mon collègue de Provencher changent la situation du tout au tout. Le premier ministre reconnaît maintenant que le ministre des Finances lui a écrit pour lui signaler qu'il avait menti ou qu'il l'avait induit en erreur la première fois qu'on lui a demandé s'il avait été mis au courant du projet.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hnatyshyn:** Je demande au premier ministre, compte tenu de ses lignes directrices et compte tenu des aveux du ministre des Finances, s'il entend maintenant réclamer du ministre des Finances sa démission?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député me demande d'exiger la démission du ministre en me fondant sur mes propres lignes directrices. S'il se reporte à ma première réponse d'aujourd'hui et aux nombreuses réponses que le vice-premier ministre et moi-même avons données la semaine dernière, il s'apercevra que nous nous sommes constamment appuyés sur ces lignes directrices.

Je ne pense pas que la Chambre désire me voir répéter exactement ce que j'ai déclaré jusqu'à maintenant au sujet du trafic d'influence, de l'octroi de passe-droits et de traitements de faveur, qui sont interdits en vertu de ces lignes directrices. Il a été clairement montré qu'il n'y a pas eu de trafic d'influence. Du moins, s'il y en a eu un, il s'est exercé par l'entremise du gouvernement de Nouvelle-Écosse, le gouvernement qui détient les fonds en vertu de l'accord.

**Des voix:** Mon œil!

**M. Trudeau:** S'il y a eu des passe-droits, comment pouvons-nous expliquer alors que quelque 13 projets au total ont été autorisés en vertu de cet accord? Dans certains cas, il s'agissait de projets de 3 millions de dollars alors que la somme en jeu dans ce cas-ci n'est que d'un million de dollars, et je ne tiens pas compte ici des ententes conclues avec les huit autres provinces. Il n'y a eu aucun passe-droit. Ce consortium a présenté par les voies normales un projet qui cadrerait bien avec la politique gouvernementale.

Enfin, personne n'a reçu un traitement de faveur, si ce n'est peut-être l'ancien ministre qui a été victime de discrimination puisqu'on s'est assuré de ne lui verser aucun argent. Les sommes qu'il a reçues provenaient des autres membres du consortium et non pas du gouvernement de la Nouvelle-Écosse ni du gouvernement fédéral.

**M. Hnatyshyn:** Le premier ministre semble dire qu'il est interdit de payer quelqu'un directement, mais que rien n'empêche de le payer indirectement.